



CIRCULAIRE 152-24

20 décembre 2024

AVIS DE RETRAIT

**MODIFICATIONS DES RÈGLES DE LA BOURSE RELATIVES AUX LIMITES DE
POSITIONS APPLICABLES AUX PRODUITS INSCRITS SUR LES OBLIGATIONS
DU GOUVERNEMENT DU CANADA**

Le 14 décembre 2023, Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse ») a publié la circulaire de sollicitation de commentaires [148-23](#) dans le cadre des modifications proposées à l'article 6.309B (Limites de positions applicables aux Contrats à Terme) des règles de la Bourse.

Ces modifications avaient pour objectif de modifier la méthode pour établir les limites de positions concernant des Produits Inscrits sur les obligations du gouvernement du Canada pour le mois de livraison afin que ces limites de positions soient établies et publiées plus tôt, et que leur calcul soit basé sur l'obligation la moins chère à livrer éligible à la livraison plutôt que sur la totalité des émissions d'obligations livrables.

Ayant pris en considération les commentaires défavorables reçus de certains Participants Agréés, la Bourse retire la sollicitation de commentaires 148-23.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le service des affaires juridiques de la Division de la réglementation de la Bourse par courriel au mxrlegal@tmx.com.

Karen McMeekin

Présidente, Division de la réglementation de Bourse de Montréal Inc.

Bourse de Montréal Inc.

1800-1190, avenue des Canadiens-de-Montréal, C.P. 37
Montréal (Québec) H3B 0G7
Téléphone : 514 871-2424
Sans frais au Canada et aux États-Unis : 1 800 361-5353
Site web: www.m-x.ca